

Etat 02/2022

## Protection individuelle antichute EPI

### Formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui, en raison de leur travail comportant des risques particuliers et conformément à l'Ordonnance fédérale sur la prévention des accidents (OPA, art. 8), doivent disposer d'une formation en matière d'équipement de protection individuelle contre les chutes (EPI).

### Public cible

Tous les travailleurs/euses qui effectuent des travaux en hauteur et qui doivent se protéger contre les chutes de hauteur à l'aide d'EPI.

### Objectifs

- L'employeur remplit les obligations légales et actuarielles conformément à l'Ordonnance fédérale sur la prévention des accidents (OPA, 832.30 / 2.chap.art. 3 et suivants)
- Les participant(e)s apprennent à utiliser leur EPI.

### EN BREF

#### Formation EPI antichute

- ✓ Formation sur l'EPI
- ✓ Valable dans toute la Suisse, sans limitation
- ✓ Certificat et attestation (format carte de crédit)
- ✓ Reconnu par l'OACP
- ✓ Coût : CHF 450.- ; cours à partir de 6 personnes ou cours combinés avec un cours PEMP : CHF 405.-
- ✓ Matériel de formation et repas de midi inclus
- ✓ Durée : 1 jour, ½ journée de théorie et ½ journée de pratique

### Contenu

- Bases légales, obligations et responsabilités
- Contrôle du matériel / technique des nœuds
- Points d'ancrage / connaissance des matériaux
- Dangers et risques
- Différentes applications de l'EPI
- Sauvetage simple et concept de sauvetage

### Coût et durée

- Coût : CHF 450.- ; cours à partir de 6 personnes ou cours combinés avec un cours PEMP : CHF 405.-
- Reconnaissance OACP pour chauffeurs : CHF 50.- (délai d'inscription min. 14 jours avant le début de la formation)
- 1 jour (théorie et pratique ½ journée chacune)

### Conditions

- Être âgé d'au moins 18 ans (exceptions possibles selon Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs OLT 5 art. 4 al. 4)
- Être en bonne santé physique et psychique
- Ne pas être sujet au vertige
- Des compétences linguistiques suffisantes dans la langue nationale de la région concernée sont exigées.

### Clôture et validité

- Le certificat respectivement l'attestation est valable dans toute la Suisse et en partie dans les pays limitrophes.
- Valable dans toute la Suisse sans limitation ; il est vivement recommandé de suivre un cours de répétition au plus tard après trois ans !

### Centres de formation

- UP Group dispose d'un centre de formation spécialisé pour les EPI sur son site de Worb.
- Un équilibre entre la théorie et la pratique, avec des locaux de formation appropriés et un parc d'entraînement spécial, vous garantissent une formation solide et durable.

### Méthodes

- La formation comprend un volet complet théorique et pratique.
- Le cours est structuré de manière dynamique. Une alternance constante entre théorie et pratique permet une formation instructive et variée.
- La théorie et la pratique sont validées chacune par un test
- Des formateurs/formatrices EPI certifié(e)s et orienté(e)s vers la pratique, possédant d'une longue expérience, vous transmettront leurs vastes connaissances spécialisées.

### Documents

- Ouvrage spécialisé
- Listes de contrôle SUVA